



# *Les associations et la banque*

Isabelle RICHARD

Responsable Animation du Marché des Associations

Agences du Bas-Rhin et Sarrebourg

Téléphone : 03 88 13 57 52 - Courriel: [isabelle.richard@socgen.com](mailto:isabelle.richard@socgen.com)

**17 avril 2012**

DEVELOPPONS ENSEMBLE  
L'ESPRIT D'EQUIPE  SOCIETE  
GENERALE



- **1 - Comment optimiser sa trésorerie ?**
  - *1.1 / Banque au quotidien*
  - *1.2 / Placements*
  
- **2 - Comment financer son activité ?**

*Questions / Réponses*

# Préambule

---

## La convention d'ouverture de compte

- Quels documents fournir pour l'ouverture d'un compte bancaire à une association ?
  - Exemple à jour des statuts,
  - Copie du certificat de l'inscription au tribunal d'instance,
  - Copie de l'annonce parue dans le journal d'annonces légales,
  - Dernière délibération de l'organe compétent (assemblée générale, conseil d'administration, bureau...) nommant les personnes habilitées à faire fonctionner le compte,
  - Copie des pièces d'identité des personnes habilitées à faire fonctionner le compte,
  - Règlement intérieur s'il existe,
  - Décret de reconnaissance d'utilité publique (Pour les associations « R.U.P. »)

# Préambule

---

## La convention d'ouverture de compte

- Pour un Comité d'Etablissement ou d'Entreprise?
  - Photocopie de la Déclaration du Président du C.E. attestant la constitution du Comité,
  - Procès-verbal de délibération du comité d'entreprise ou d'établissement qui désigne les personnes habilitées à faire fonctionner le compte bancaire,
  - Copie des pièces d'identité de ces personnes,
  - Exempleaire du règlement intérieur (s'il existe),

## En cours de relations contractuelles

- Informer la banque de tout changement de personnes habilitées

# 1.1 – Comment optimiser sa trésorerie ?

---

## Banque au quotidien : L'encaissement des flux

- **Développer votre activité en ligne en toute sécurité :**
  - Effectuer les transactions / collecter les ressources via internet
- **Possibilité d'encaisser en ligne**, même lorsque l'association n'a pas de site transactionnel
- **Les prélèvements** : Automatiser, de manière simple et efficace les encaissements récurrents et collectes de dons
- **Représentation automatique des chèques impayés et prélèvements**
- **Les TPE** : en location ou à l'achat



# 1.1 – Comment optimiser sa trésorerie ?

---

## Banque au quotidien : la sécurisation du paiement sur internet

### 3D Secure ?



- ▶ Renforcer la confiance dans l'achat en ligne.
- ▶ Aider les marchands à lutter contre le risque d'impayé pour contestation du porteur.
- ▶ Permet d'authentifier le porteur de la carte (code / date de naissance / SMS ...)

### Principe

**Ce n'est pas une garantie de paiement, mais un dispositif sécuritaire visant à réduire le risque d'impayés émis pour contestation du porteur**

- ▶ Permettre **le transfert de responsabilité** d'un impayé en cas de contestation du porteur **de la Banque Acquéreur** (celle du commerçant) **vers la Banque Émetteur** (celle de l'acheteur porteur de la carte).

## 1.2 – Comment optimiser sa trésorerie ?

---

### Les Placements

- **Des solutions adaptées**

qui diffèrent en **fonction de l'objectif principal recherché**

- Rendement
- Sécurité
- Disponibilité
- Fiscalité

## 1.2 – Comment optimiser sa trésorerie ?

---

- **Au préalable, il convient de définir :**
  - L'objectif,
  - Le montant à investir,
  - La durée de placement / les besoins en liquidités à court terme,
  - La fiscalité du placement envisagé

## 1.2 – Comment optimiser sa trésorerie ?

---

### Des solutions fonction des durées de placement

- **JOUR**                                   => SICAV de Trésorerie
  
- **QUINZAINE**                           => Livret A & Compte sur Livret
  
- **MOIS**                                   => Compte A Terme (CAT)

## 1.2 – Comment optimiser sa trésorerie ?

---

### LES SICAV DE TRESORERIE :

**=> une épargne très court terme**

- Les Sicav de trésorerie sont adaptées pour placer des excédents ou des capitaux en attendant de pouvoir les utiliser, sur une très courte durée avec un risque faible.
  
- Des placements caractérisés par :
  - une grande stabilité du capital,
  - une régularité dans la croissance de la valeur,
  - une sortie possible à tout moment.

## 1.2 – Comment optimiser sa trésorerie ?

---

### LIVRET A ET CSL

=> une épargne sécurisée et disponible

#### ▪ LIVRET A

- **Plafond : 76 500 €** (ce plafond ne peut être dépassé que par la seule inscription en compte des intérêts capitalisés),
- Rémunération : **2,25 % net d'impôt**,
- Ne sont pas éligibles à ce placement : les Comités d'Entreprise, les Syndicats Professionnels, les Fondations, les Mutuelles relevant du code de la Mutualité...

**Un seul Livret A ou Livret Bleu par association, tous établissements confondus**

## 1.2 – Comment optimiser sa trésorerie ?

---

### LIVRET A ET CSL

**=> une épargne sécurisée et disponible**

- **COMPTE SUR LIVRET « Associations »**

- Pas de plafond,
- Rémunération : taux fixé librement par chaque établissement bancaire  
=> Les revenus du CSL sont taxés à l'IS au taux réduit de 24 % - avec déclaration.
- Les intérêts sont capitalisés et calculés par quinzaine.

## 1.2 – Comment optimiser sa trésorerie ?

---

### LE COMPTE A TERME :

=> une épargne MT garantie, des conditions connues à l'avance

- **De manière classique**, le CAT impliquait **1 montant / 1 durée / 1 rémunération** connue à l'avance => peu de souplesse en cas de sortie anticipée
- « **Nouvelle génération** » de **CAT**, qui permettent de « sortir » avant le terme du placement tout en conservant une rémunération attractive  
=> plus la durée d'immobilisation des fonds est longue, plus la rémunération est élevée.
- La durée de placement s'étend de 1 mois à 5 ans selon les établissements bancaires.

## 1.2 – Comment optimiser sa trésorerie ?

### ET LA FISCALITE ?

	SICAV MONETAIRE	LIVRET A	COMPTE SUR LIVRET	CAT
<i>Rémunération</i>	Selon le support	2.25 % nets	Fonction des établissements bancaires  => Déclaration  à faire	Fonction de la durée
<i>Fiscalité</i>	<u>Sicav de capitalisation:</u>  Sortie en plus-value exonérée  <u>Sicav de distribution :</u>  15 % sur les revenus	Sans objet	24 % sur le montant des intérêts perçus	Intérêts périodiques : 24 %  Intérêts à échéance : 10 %

# 1.2 – Comment optimiser sa trésorerie ?

## Déclaration 2070

**cerfa**  
N° 11094 \* 13  
Formulaire obligatoire (article 223  
du Code général des impôts)

**LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ**  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2070  
(2011)  
@internet-DGFiP

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS  
COLLECTIVITÉS PUBLIQUES OU PRIVÉES AGISSANT SANS BUT LUCRATIF

Jours et heures de réception du service →

Adresse de ce service où cette déclaration doit être déposée →

Identification du destinataire →

Adresse du déclarant (Quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire)

SIE	N° dossier	Clé	Régime	Code service

n° siret

Reyer les indications imprimées par ordinateur qui ne correspondent plus à la situation exacte de la collectivité (dénomination, activité, adresse, n° siret...) et signaler ci-contre le changement intervenu.

EXERCICE OUVERT LE ET CLOS LE

Facilitez-vous l'impôt et faites vos démarches sur internet avec le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

**DÉCOMPTE DE L'IMPÔT À PAYER OU À RESTITUER**

**I. IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

Bénéfice taxable (report de la case L page 4) :	MI	× Taux : 24 % =	NI
Bénéfice taxable (report de la case K page 4) :	QI	× Taux : 15 % =	RI
Crédits d'impôts imputables (attachés à des revenus de valeurs mobilières étrangères) :			SI
			TI

## 2 – Comment financer son activité ?

---

- Financer votre cycle d'exploitation ?
- Besoin de financement dans l'attente de subventions ?
- Financer votre matériel, votre local ou votre matériel informatique ?
- ....
  
- **Les solutions diffèrent en fonction des besoins ponctuels ou des besoins à plus long terme**

## 2 – Comment financer son activité ?

---

### A COURT TERME et pour des besoins ponctuels

Vous connaissez des décalages entre l'encaissement de vos recettes (subventions, contributions des adhérents...) et vos dépenses qui génèrent des besoins de trésorerie temporaires ?

**=> Facilité de caisse**

## 2 – Comment financer son activité ?

---

### FINANCER SES BESOINS dans l'attente du versement des subventions

- Votre association peut connaître des décalages de trésorerie entre l'encaissement de ses recettes et ses dépenses.
- **Le décalage du versement des subventions** octroyées pour les missions (versements budgétaires, rémunération à l'activité, forfaits d'externat, ...) peut générer des besoins de financement à court terme.
- **Possibilité de mobiliser rapidement et de manière adaptée des ressources de fonctionnement.**

**Principaux secteurs concernés** : médico-social, sport, culture, enseignement privé

## 2 – Comment financer son activité ?

---

### CREDIT-BAIL MOBILIER : pour éviter une rupture d'activité

- Financement de l'investissement 100% TTC.
- Adaptation des barèmes de remboursement au rythme de l'exploitation.
- Possibilité d'apport sous forme de premier loyer majoré.
- Possibilité d'intégrer les délais de règlements obtenus des fournisseurs dans le calcul des loyers.
- Lissage de la TVA au gré des remboursements des loyers.
- Prise en compte de la subvention.
- Loyers totalement déductibles de l'assiette de l'impôt (pour les associations assujetties).

## 2 – Comment financer son activité ?

---

### A MOYEN TERME

**Vous avez besoin d'un financement spécifique, allant au-delà du simple décalage de trésorerie ?**

**=> Crédit de trésorerie**

## 2 – Comment financer son activité ?

---

### Quels justificatifs fournir ?

#### ▪ **Court terme**

- **Facilité de caisse** Idéalement, plan de trésorerie
- **Crédit de trésorerie** => sur 12 à 18 mois  
+ dernier bilan

#### ▪ **Crédit d'investissements**

- **Crédit Classique** Prévisionnel d'exploitation de 3 à 5 ans
- **Crédit Bail Mobilier** => + dernier bilan
- **Location Longue Durée**

---

*Nous sommes à votre disposition  
pour répondre à vos questions*



**[associations.societegenerale.fr](http://associations.societegenerale.fr)**